



RÉSEAU DES
URLS

Unités régionales de loisir
et de sport du Québec

AVRIL
2025

MÉMOIRE
STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Présenté par le Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec dans le cadre de l'appel à contribution pour identifier et prioriser les actions de prévention qui pourraient améliorer la santé et le bien-être de la population québécoise.

Consultation des membres, analyse, recherche et rédaction :

Steeve Ager, directeur général – Réseau des URLS

Collaborations

- [Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent](#)
- [Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)
- [Unité de loisir et sport de la Capitale-Nationale](#)
- [Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie](#)
- [Conseil Sport Loisir de l'Estrie](#)
- [Sport et Loisir de l'Île de Montréal](#)
- [Loisir Sport Outaouais](#)
- [Unité régionale loisir et sport Gaspésie Îles-de-la-Madeleine](#)
- [Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches](#)
- [Sports Laval](#)
- [Loisirs Laurentides](#)
- [Loisir Sport Centre-du-Québec](#)

Collaboration à l'analyse, recherche et rédaction :

Audrey-Anne Beauchamp, conseillère en activité physique et plein air – Réseau des URLS

Josée Longchamps, conseillère en sport – Réseau des URLS

Révision :

Myriana Côté, Gestionnaire des communications – Réseau des URLS

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.



Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec

7665, Boul. Lacordaire,
Montréal (Québec) H1S 2A7
info@reseau-urls.quebec
reseau-urls.quebec

Table des matières

1- Présentation.....	4
○ 1.1. Réseau des URLs.....	4
○ 1.2. Les URLs.....	4
○ 1.3. La place du Réseau des URLs et des URLs dans l'écosystème.....	5
○ 1.4. Nos grands dossiers.....	5
■ En matière d'ACCOMPAGNEMENT.....	5
■ En matière d'ACTIVITÉ PHYSIQUE et de MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF.....	6
■ En matière de PLEIN AIR.....	8
■ En matière de SPORT.....	9
■ En matière de LOISIR.....	9
■ En matière de BÉNÉVOLAT.....	11
○ 1.5. circonflexe - Prêt-pour-bouger.....	11
2- Contexte.....	12
3 - Sommaire des recommandations.....	13
4- Enjeux et recommandations.....	14
○ 4.1. Un secteur à reconnaître, mobiliser et sur lequel s'appuyer.....	14
○ 4.2. Priorisation des clientèles versus cibler des milieux de vie.....	15
○ 4.3 Les organisations de sport, loisir, activité physique et plein air.....	16
○ 4.4 Des approches ciblées.....	17
○ 4.5 Les infrastructures et le partage bien au-delà des équipements.....	20
○ 4.6 La concertation : un incontournable.....	21
○ 4.7 L'accompagnement : le nerf de la guerre.....	22
5- Conclusion	23

1. Présentation

1.1. Réseau des URLS

Le Réseau des unités régionales de loisir et de sport (Réseau des URLS) est un organisme provincial dont la mission est de mettre en valeur le rôle et l'action de ses membres, de représenter leurs intérêts collectifs et de les accompagner dans la réalisation de leur mandat en stimulant le co-développement et la synergie avec ses partenaires.

Rassembleur à l'échelle nationale et porte-parole des URLS au plan national, le Réseau des URLS joue un rôle de catalyseur des expertises, coordonne les projets collectifs, anime la vie collective et les communautés de pratiques et facilite ainsi les collaborations interrégionales.

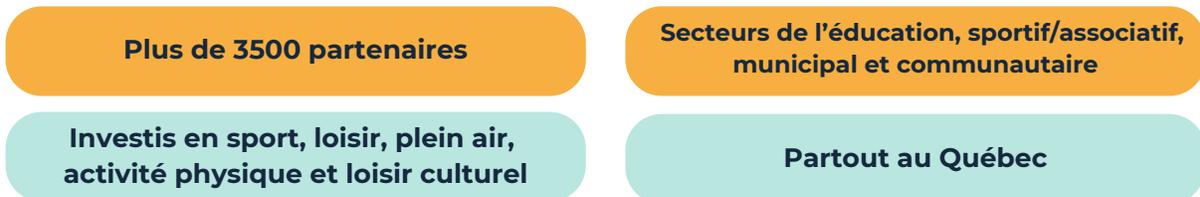
1.2. Unités régionales de loisir et de sport du Québec (URLS)

Les Unités régionales de loisir et de sport (URLS), véritables leaders régionaux, fournissent des services et accompagnent les organismes dans les domaines du loisir, du sport, du plein air et de l'activité physique, en fonction des besoins, des ressources et du paysage organisationnels de chacune des régions administratives. Elles exercent un rôle d'expertise, de soutien et de mobilisation pour les acteurs des milieux. Elles sont pour plusieurs un guichet unique, voire un carrefour d'informations et de services, pour les accompagner dans leurs missions respectives.

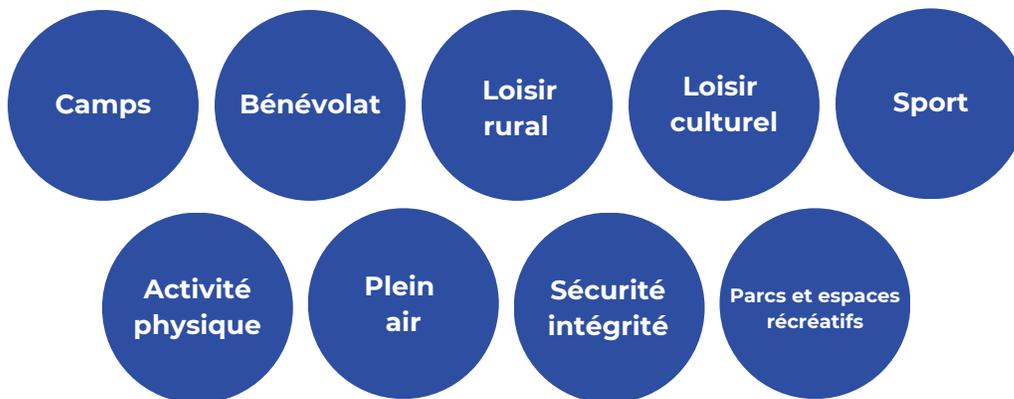
- Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent
- Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Unité de loisir et sport de la Capitale-Nationale
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Sport et Loisir de l'Île de Montréal
- Loisir Sport Outaouais
- Unité régionale loisir et sport Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
- Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches
- Sports Laval
- Loisirs Laurentides
- Loisir Sport Centre-du-Québec

1.3 La place du Réseau des URLS et des URLS dans l'écosystème

Le Réseau des URLS et les URLS exercent un rôle d'interface auprès de plus de 3500 partenaires à l'échelle locale, régionale et provinciale présents sur l'ensemble du territoire québécois. Notre principale force réside en l'accès à une vision transversale des enjeux de même qu'à notre capacité à rallier les points de vue, rassembler les ressources et mettre les gens en relations, en action, et ce, sur tous les paliers.



1.4 Nos grands dossiers, expertises et domaines d'intervention



En matière d'ACCOMPAGNEMENT

Le Réseau des URLS et les URLS sont reconnus comme des leaders dans la mise en place d'actions et de services concertés favorisant l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion, et le leadership par :

- La mobilisation et la concertation des forces locales et régionales autour d'enjeux régionaux;
- Le soutien des acteurs locaux et régionaux sur les plans administratif, technique et professionnel;
- La facilitation des relations bidirectionnelles avec les organismes nationaux de sport, de loisir, d'activité physique et de plein air reconnus par le Ministère ainsi que les acteurs locaux, régionaux et nationaux;
- L'acquisition et la diffusion de connaissances stratégiques en fonction du profil régional;
- La création de lieux d'échanges afin que les organismes locaux et régionaux partagent leurs connaissances, leurs préoccupations et leurs enjeux;
- L'élaboration et le déploiement d'outils de communication et de gestion pour les organismes et les communautés locales et régionales.

En matière d'ACTIVITÉ PHYSIQUE et de MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Les URLS contribuent activement et sont des acteurs clés dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif à l'échelle locale et régionale.

S'appuyant sur des outils et ressources développés par ou co-développés avec nos partenaires d'expertises, les URLS accompagnent, outillent et mobilisent les intervenant-es et acteur-rices de tous les milieux/secteurs pour la création d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif. Les URLS sont aussi au cœur de la concertation locale et régionale, agissant même comme leader de cette concertation dans plusieurs dossiers.

À titre d'exemple...

Parcs et espaces récréatifs

Les URLS accompagnent les intervenant-es et acteur-rices tant du milieu municipal que scolaire dans l'aménagement d'environnements physiques sécuritaires et favorables à un mode de vie physiquement actif.

L'outil *parcours*, développé et proposé par les URLS et son Réseau, est une solution d'inventaire, d'évaluation et de suivi des infrastructures récréatives et sportives qui permet à ses utilisateur-rices (municipalités, MRC, écoles) d'avoir un juste portrait des lieux de pratiques et des équipements récréatifs et sportifs et d'en faciliter la gestion, l'entretien et l'aide à la décision. Ces exercices de portraits et leur analyse s'avèrent essentiels à l'élaboration de plans directeurs et d'aménagements pertinents et structurants. L'expertise de certaines URLS va aussi jusqu'à proposer les services d'inspection et l'accompagnement à la norme canadienne pour les aires et équipements de jeu (CAN/CSA-Z614).

Le projet *Réenchanter la cour d'école secondaire !* s'adresse à quiconque cherche à améliorer une cour d'école secondaire pour en faire un milieu de vie stimulant, attrayant, sécuritaire, qui répond aux divers intérêts des utilisateur-rices et qui est ouvert à la communauté. Il vise notamment à soutenir les accompagnateur-rices en aménagement de cour d'école et le milieu scolaire secondaire dans l'acquisition de connaissances en matière d'aménagement ou de réaménagement de cour d'école qui répond aux besoins des adolescent-es d'aujourd'hui.

Déploiement d'initiatives provinciales via les URLS

Les URLS sont régulièrement interpellés par les partenaires provinciaux pour soutenir, voire coordonner, le déploiement régional et local de leurs initiatives. C'est ainsi que, dans plusieurs régions du Québec, le déploiement et l'accompagnement des initiatives, telles *Cycliste averti* de Vélo Québec et *Fillactive* sont portées par l'URLS et ses ressources régionales via des ententes avec ces grands partenaires.

Les campagnes de promotion d'un mode de vie sain et actif

Le Réseau des URLS, de par la force de son réseau de partenaires et ses ancrages à tous les paliers, est constamment interpellé pour diffuser et faire connaître les initiatives, messages et campagnes de nos partenaires, dont nos partenaires gouvernementaux. Chose que le Réseau des URLS fait sur une base régulière via les diverses plateformes de diffusion et de collaboration.

Qui plus est, le Réseau des URLS propose annuellement le *Défi château de neige* qui vise à promouvoir les saines habitudes de vie et favoriser l'intérêt de la population québécoise envers la pratique d'activités physiques en plein air lors de la saison hivernale. Sous l'impulsion des URLS qui outillent et mobilisent leurs partenaires, ces derniers ont ainsi accès des outils de communication clé en main et une plateforme provinciale leur permettant d'inviter les familles, les garderies et CPE, les écoles, les municipalités et les organismes à construire un château de neige en équipe. Une offre très appréciée des milieux.

Le soutien à la mise en oeuvre de mesures gouvernementales et programmes d'aide financière

Pour soutenir les besoins locaux et régionaux en matière de promotion et de valorisation de la pratique régulière d'activités physiques et de plein air, une aide financière est accordée aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) à des fins de redistribution à divers organismes locaux et régionaux dans le cadre du *programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air* (PAFILR).

L'objectif du PAFILR est de soutenir financièrement ces organismes dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, pour favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques par l'ensemble de la population québécoise, quels que soient l'âge, le sexe, le revenu, les capacités, la culture ou le milieu de vie des personnes.

Les URLS font ainsi la promotion du programme via appels de projets, assure sa gestion, mais aussi accompagnent les partenaires locaux et régionaux dans l'élaboration et la réalisation des projets afin que les projets retenus/soutenus soient de qualité, inclusifs, idéalement faits en collaboration et aient un certain caractère structurant. De surcroît, ces enveloppes sont généralement bonifiées régionalement de par la force des collaborations établies à l'échelle régionale et locale entre les partenaires/membres des URLS.

Les URLS sont aussi d'excellentes ressources et partenaires dans la mise en oeuvre de mesures, telles les mesures 15023 (primaire) et 15028 (secondaire) visant à soutenir les établissements scolaires dans l'implantation d'une offre d'activités parascolaires gratuites et diversifiées. Autant elles soutiennent les intervenant·es scolaires dans la compréhension de ces mesures, mais aussi qu'elles accompagnent les organisations et associations locales et régionales dans l'élaboration et la coordination d'une offre parascolaire diversifiée susceptible de répondre tant aux besoins des jeunes qu'à ceux de l'école et des partenaires de réalisation. Ce n'est souvent que par ce rôle de « liant » que peuvent être maximisés ces investissements et leurs retombées.

Idem pour la mesure 1.4 de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, où l'objectif de cette mesure est de soutenir les milieux scolaires qui désirent réaliser des actions favorisant un mode de vie physiquement actif chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Une mesure pour laquelle les URLS ont pour mandat de coordonner la concertation régionale permettant d'identifier les projets porteurs et structurants.

Concertation locale, régionale et provinciale

De par la diversité de leurs domaines d'intervention, expertises et de leur mandat (sport, loisir, activité physique et plein air), les URLS ont certes un rôle de concertation à l'échelle régionale et locale. Ce n'est pas sans raison que plusieurs portent également la responsabilité de la coordination de la *Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie* (TIR-SHV). Et même lorsque ce n'est pas le cas, l'URLS est bien souvent un acteur/collaborateur de choix dans la mise en oeuvre des actions de la TIR-SHV. Leur vision transversale des enjeux, des dossiers et des opportunités s'avère un atout de taille pour maximiser les retombées.

À titre d'organisation nationale de regroupement, le Réseau des URLS joue un rôle similaire, cette fois à l'échelle provinciale, étant de tous les échanges et chantiers impliquant le sport, le loisir, l'activité physique et le plein air. Là aussi cette vision globale, voire transversale, verticale et horizontale, est plus que bénéfique pour assurer cohérence, synergie et complémentarité dans nos actions respectives. Le Réseau des URLS se voit ainsi à tisser les liens avec les partenaires nationaux, les expertises, en plus de porter auprès d'eux les enjeux soulevés à l'échelle locale et régionale dans le but d'y trouver des solutions durables.

Le Réseau des URLS est un membre engagé de la *Table sur le mode de vie physiquement actif* (TMVPA) et sur ses divers sous-comités. Le Réseau des URLS fait également partie des membres fondateurs de la *Coalition pour l'avenir du sport et de l'activité physique au Québec* (CASAPQ), de la *Coalition québécoise du Plein Air* et est membre du *Collectif Vital*.

En matière de PLEIN AIR

Les URLS offrent leur soutien et accompagnement aux organismes pour la promotion et le développement du plein air sur leur territoire. Tel que cité précédemment, ces organisations peuvent également profiter de programmes financiers, comme le PAFILR.

Le Réseau des URLS coordonne également le projet eX3 qui vise à augmenter les possibilités d'activités en plein air en milieu scolaire de façon encadrée et sécuritaire chez les jeunes des niveaux primaire, secondaire et collégial. Déployé dans toutes les régions du Québec via les URLS, eX3 permet aux des intervenant-es en milieu scolaire de développer l'autonomie et les compétences dans une optique d'amélioration continue de leur pratique du plein air. Ceux-ci ont, par eX3 entre autres, accès à de la formation à tarif préférentiel, des communautés de pratique et du mentorat, des outils en ligne, et bien d'autres services et activités.

En matière de SPORT

Les URLS offrent un soutien professionnel aux associations régionales et aux clubs sportifs, que ce soit par de la formation aux entraîneur·es et officiel·les, du soutien en gouvernance, de la création d'outils ou du réseautage. Sur le plan financier, les 17 URLS du Québec assurent la gestion du *Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales* (PAFILR) – volet événements sportifs, ainsi que du *Fonds de transport*. Selon les priorités régionales, d'autres programmes tels que : soutien à la formation, bourse aux athlètes, gala sportif, etc., peuvent être offerts aux intervenant·es sportifs de la région.

Les URLS jouent un rôle déterminant dans les trois volets du programme des *Jeux du Québec* (*Mes Premiers Jeux*, les *Jeux Régionaux* et la *Finale des Jeux du Québec*) qui est au cœur du développement sportif de la province. Grâce à ce rôle, elles développent des liens étroits avec les acteurs régionaux en sport.

En matière de LOISIR

Camps

Le Réseau des URLS et les URLS mettent à disposition des camps de jours municipaux des agents professionnels formés pour fournir des conseils et des outils pratiques. Les agents travaillent en partenariat avec les gestionnaires de camps de jour municipaux pour les aider à mettre en place des camps de jour de qualité supérieure et sécuritaire pour les enfants de leur région. Les services sont donc personnalisés pour répondre à chacun des besoins des différents gestionnaires de camps. Les objectifs de cet accompagnement sont de soutenir et de conseiller les municipalités adhérant au Cadre de référence de l'Association des camps du Québec (ACQ) pour les camps de jour municipaux dans leur démarche pour atteindre la conformité. C'est aussi de soutenir les milieux non accrédités vers l'atteinte d'une offre de qualité et sécuritaire.

Programme DAFA

Le Réseau des URLS agit à titre d'organisme partenaire dans la planification, le développement et la mise en œuvre du programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) qui, sous la coordination nationale du Conseil québécois du loisir (CQL), vise à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans, dans toutes les régions du Québec. Les URLS font par ailleurs partie des organisations locales agréées qualifiées pour offrir la formation DAFA.

Loisir pour personnes vivant en situation d'handicap

Six URLS agissent régionalement comme instances régionales pour le loisir des personnes handicapées en partenariat avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) tandis que les autres travaillent étroitement avec leurs associations régionales (ARLPH). Elles offrent ainsi des formations, du soutien, partagent leur expertise et organisent des collaborations avec le milieu.

Loisir municipal

La municipalité est le maître d'œuvre du loisir offert à sa population. Ses liens sont nombreux avec les diverses organisations locales, régionales et parfois nationales dans le développement, la promotion et l'offre en loisir. Ces liens à « double sens » peuvent être des collaborations, des ententes, du soutien financier, des prêts de services ou de toute autre nature.

Plus que jamais, le loisir, au palier local, se définit comme un outil privilégié et accessible pour une communauté vivante, accueillante, solidaire, fière et en santé.

Pour soutenir les municipalités dans l'amélioration de leur milieu, les URLS et le Réseau ont rassemblé différents outils propres aux réalités du loisir municipal et développé *La Trousse de l'élu·e en loisir*. Sous la forme d'un site web réunissant outils, capsules vidéos, ressources et formations en ligne, l'élu·e responsable du loisir s'y voit guidé à travers les différentes sphères du loisir municipal, y retrouvant tout le nécessaire pour agir sur le bien-être de leur communauté.

Dans un même ordre d'idées, le Réseau des URLS est à prévoir la sortie prochaine du *Guide du professionnel en loisir rural* fort du travail et de la collaboration de plusieurs agent·es des URLS et nombreux partenaires nationaux. Ce guide met en lumière les interactions et champs de compétences relevant des divers acteurs municipaux associés au développement du loisir local en plus de réunir et rediriger vers les ressources les plus pertinentes. Bien entendu, ces outils et plateformes s'inscrivent en complément de l'accompagnement déjà offert par les URLS.

De ce fait, les agent·es des URLS qui accompagnent les municipalités bénéficient quant à eux d'une plateforme et d'un coaching réunis sous le vocable SCOLOR (Système de COaching en LOisir Rural). Cette plateforme co-développée par les URLS, chercheurs émérites en loisir et le Réseau des URLS se veut un outil de portrait/diagnostic, d'une ou plusieurs municipalités, permettant de produire des graphiques et tableaux pour illustrer différentes données pertinentes dans l'analyse du potentiel de développement du loisir pour un territoire donné.

Finalement, le *Rendez-vous québécois du loisir rural* est un événement annuel organisé par les URLS et son Réseau qui, depuis 2013, rassemble les travailleur·euses en loisir de tous les milieux ruraux de la province (10 000 habitants et moins) dans le but de faire rayonner ensemble le loisir rural, et ce, afin qu'il continue d'être reconnu en tant qu'apport essentiel dans nos communautés.

Loisir culturel

Les URLS sont aussi très engagées en matière de développement et de promotion du loisir culturel notamment grâce à un partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications qui permet aux URLS d'avoir une capacité d'accompagnement et de soutien financier pour les organismes/projets locaux. Rappelons que le loisir culturel désigne l'ensemble des activités et des pratiques en amateur, libres ou organisées, relevant du domaine des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Son apport sur la santé mentale et physique ainsi que d'autres déterminants des saines habitudes de vie est trop souvent oublié, voire même négligé.

Les URLS coordonnent régionalement le programme *Secondaire en spectacle* fort d'un partenariat avec ACLAM. Certaines URLS sont également impliquées dans le développement et la promotion régionale du projet *Improvincial* d'ACLAM.

En matière de BÉNÉVOLAT

Le sport, le loisir et le plein air au Québec reposent en grande partie sur l'apport de milliers de bénévoles. Alors que les URLS ont pour mandat d'accompagner et d'informer les organismes membres de leur région en ce qui concerne les principes de gouvernance, c'est souvent une porte d'entrée pour l'URLS lui permettant, si le milieu y consent, de poser un regard plus en profondeur quant aux enjeux de recrutement, de valorisation et de rétention des bénévoles et de pister vers des outils, des ressources ou même offrir un accompagnement.

Les URLS et son Réseau ont récemment été sollicités pour promouvoir la mesure *Implic4ction* et accompagner les organismes locaux et régionaux de sport, de loisir et de plein air à déposer des projets de financement participatif visant à les soutenir dans le développement de leurs activités de soutien au bénévolat.

1.5 circonflexe - Prêt-pour-bouger

Né d'un investissement gouvernemental sans précédent de 40,7M\$ sur 5 ans (2022-2027), *circonflexe - Prêt-pour-bouger* vise à faciliter l'accès aux équipements sportifs, récréatifs et adaptés partout au Québec. Porté à l'échelle provinciale par le Réseau des URLS et déployé régionalement dans les 17 régions par les URLS, *circonflexe - Prêt-pour-bouger* c'est aujourd'hui:

- 479 points de services regroupés sous un même toit, un même chapeau dont:
 - 374 comptoirs de prêts ou sites directement sur le lieu de pratique;
 - 35 unités mobiles;
 - 70 stations connectées dans 14 régions;
 - 20 000 équipements inventoriés/disponibles sur la plateforme en ligne;
 - 47 activités différentes offertes;
 - où 85 d'entre-eux ont des équipements adaptés (32 sites spécifiques et 53 avec une offre partielle);
- 236 nouveaux points de services en développement pour 2025-2026 soient:
 - 197 comptoirs de prêts ou sites directement sur le lieu de pratique;
 - 14 unités mobiles;
 - 25 stations connectées;
- plus de 160 000 prêts comptabilisés d'équipements gratuits à la population;
- plus de 525 prêts d'unité mobile à des organismes ou groupes;
- plus de 4 000 prêts et 2 700 heures d'activités via les premières stations connectées actives (58);
- sans compter les comptoirs en libre-service (non-comptabilisés).

circonflexe.ca

Une telle mobilisation de plus de 600 partenaires et de tels résultats n'auraient pu être réalisable, en seulement deux (2) années d'implantation, sans s'appuyer sur le travail et l'historique de plusieurs années des URLS en matière de concertation locale et d'accompagnement des milieux.

Fort de cette mobilisation, il est possible de croire à ce que *circonflexe - Prêt-pour-bouger* réalise sa mission de permettre une meilleure accessibilité aux équipements, réduisant ainsi les barrières et obstacles à bouger, brisant les inégalités sociales et favorisant la pratique régulière d'activité physique. Son caractère unique, inclusif et universel a le tout le potentiel d'en faire un réel projet de société transformant la pratique sportive et récréative en un simple geste et en modifiant les attentes de la population et leurs rapports à l'égard de leurs milieux de vie.

Sans nécessairement s'en rendre compte, ces premiers partenaires sont des pionniers. Alors que plusieurs sont avec nous en train de prouver que, malgré les obstacles, le prêt d'équipement sportif, récréatif et adapté est non seulement possible, mais constitue une solution durable pour lutter contre l'inactivité de la population.

2. Contexte

Le Réseau des URLS tient d'entrée de jeu à saluer la volonté du ministre Dubé et du gouvernement du Québec d'intensifier ses actions et ses efforts en matière de prévention en santé au Québec et ainsi élaborer la première Stratégie nationale de prévention en santé.

Ayant récemment été interpellé à une rencontre de consultation ciblée réunissant les partenaires nationaux en sport, loisir, activité physique et plein air, notre Réseau a pris soin au préalable de réunir ses membres (les URLS) afin de traiter des questions qui y seraient abordées soit:

- Quels enjeux de santé et de bien-être devraient faire l'objet d'actions de prévention en priorité ? Pourquoi ?
- Quels groupes de la population la Stratégie devrait-elle viser en priorité ? Pourquoi ?
- Quelles actions de prévention déjà en place devrait-on poursuivre, renforcer ou arrêter ? Pourquoi ?
- Quelles nouvelles actions devraient être mises en place ? Pourquoi ?

Notre point de vue sur ces questions, dont plusieurs éléments ont été partagés aux représentant-es du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du Ministère de l'Éducation (MEQ) de même qu'aux partenaires présents lors de cette consultation, est concilié dans ce mémoire.

Sachez que les URLS et son Réseau se rangent également derrière les recommandations faites par nos partenaires et alliés de la Table sur le mode de vie physiquement actif (TMVPA), de la Coalition pour l'avenir du sport au Québec (CASPAQ), de la Coalition québécoise du plein air avec qui nous travaillons en étroite collaboration et partageons les préoccupations quant à la place du secteur du sport, loisir, activité physique et plein air dans la prochaine Stratégie nationale de prévention en santé.

3. Sommaire des recommandations

Recommandation 1

La reconnaissance des acteurs du secteur du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air comme piliers sur lesquels s'appuyer en prévention primaire

Recommandation 2

Agir tôt via les milieux de vie « universels » (école et CPE) Agir tôt via les milieux de vie « universels » (école et CPE) et avoir l'audace d'y aller de mesures massues comme l'ajout du temps d'éducation physique et à la santé.

Recommandation 3

Reconnaître les camps comme milieu de vie « universel » - Voir à leur accessibilité et à les accompagner dans l'amélioration de la qualité.

Recommandation 4

Investir concrètement et substantiellement dans le « capital humain » (professionnels et soutien à l'action bénévole) et la mission des organisations de sport, loisir, activité physique et plein air et s'en faire des alliés de la prévention primaire en santé

Recommandation 5

Développer une stratégie conjointe et concertée alliant des organismes d'expertise autour d'un enjeu commun identifié (ex.: filles et femmes ou EDI) et des organismes d'accompagnement pour stimuler concrètement des changements de pratiques et en évaluer les retombées sur les milieux accompagnés

Recommandation 6

Soutenir un plan d'acquisition et de transfert de connaissances sur les clientèles sédentaires et personnes issues de l'immigration nous permettant d'aller rejoindre ces clientèles via de la sensibilisation, de l'éducation et l'adaptation des stratégies.

Recommandation 7

Inclure des mesures d'achats collectifs et d'accès gratuits aux équipements sportifs, récréatifs et adaptés, dont *circonflexe Prêt-pour-bouger* à la Stratégie nationale de prévention en santé et y prévoir un financement conséquent pour en faire assurer son maintien dans le temps.

Recommandation 8

Se doter d'un portrait régulier des infrastructures sportives, récréatives et de plein air au Québec comme outil d'aide à la décision pour le gouvernement, mais aussi les acteurs/décideurs du milieu (local, régional et provincial)

Recommandation 9

Maintenir, voire accentuer, le soutien humain et financier aux Tables de concertation en saines habitudes de vie déjà en place (TMVPA, TQSA et TIR-SHV) et aux projets collectifs qui en émergent

Recommandation 10

S'appuyer sur les mécanismes/structures d'accompagnement de 2e ligne déjà en place, telles les URLS, pour la mise en œuvre de la stratégie et allouer un soutien financier conséquent leur donnant une réelle capacité d'intervention

4. Enjeux et recommandations

4.1. Un secteur à reconnaître, mobiliser et sur lequel s'appuyer

À la lecture des documents préparatoires aux consultations préliminaires où notre secteur est à peine nommé et à voir comment les partenaires de notre secteur ont dû multiplier les démarches ne serait-ce que pour être parties prenantes des consultations préliminaires, nous sommes plus que préoccupés quant à la place éventuelle, voire la possible absence, du secteur du sport, du loisir et du plein air dans la prochaine Stratégie nationale de prévention en santé.

Pourtant, c'est plus de cinq millions de personnes au Québec qui s'engagent annuellement dans le sport, le loisir, l'activité physique et le plein air. Alors que le Québec veut, et doit, opérer un virage significatif vers la santé en se concentrant davantage sur la prévention; il semble oublier sinon minimiser l'apport inestimable d'un secteur, d'une communauté, qui a tout le potentiel et la volonté d'être au cœur de cette première stratégie, d'inverser la tendance et contribuer activement à l'adoption d'un mode de vie sain et actif.

L'activité physique, voire bouger, c'est reconnu, c'est « la pilule » aux nombreux bienfaits sur notre santé physique et mentale, dont la réduction des maladies chroniques, la réduction du stress et de la détresse psychologique, etc. Prescrire l'activité physique c'est bien, encore faut-il que nos milieux et environnements soient favorables à un mode de vie physiquement actif.

Or, les acteurs du secteur du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air ont rarement été sollicités pour trouver des solutions ou pour participer à opérer concrètement le changement en matière de prévention.

Recommandation 1

La reconnaissance des acteurs du secteur du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air comme piliers sur lesquels s'appuyer en prévention primaire

Les acteurs du secteur du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air représentent les meilleurs vecteurs de résultats concrets dans la population en générale quant à l'amélioration de l'état de santé et la diminution de la sédentarité.

Au fil des dernières années et forts d'investissements majeurs (Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, Politique gouvernementale de prévention en santé, etc.), le Québec a vu naître et se développer un écosystème unique en son genre tant par ses expertises variées que par sa capacité de rejoindre l'ensemble des Québécois·e grâce aux relations établies et la concertation en place. Une « armée » prête à agir et se mobiliser. Québec doit s'appuyer sur ces organisations et ces expertises tout en leur donnant le souffle, les ressources, nécessaire pour pouvoir réellement faire partie de la solution.

4.2. Priorisation des clientèles versus cibler des milieux de vie

Bien sûr nos moyens sont limités et les besoins sont immenses. Reste néanmoins qu'en matière de prévention primaire et de « mode de vie » la notion de continuum d'intervention prend tout son sens. De ce fait, prioriser des clientèles s'avère très hasardeux. Bien qu'on souhaite tous réduire les inégalités en matière de santé, on veut très certainement « paver la route » et non seulement « réparer des trous ».

Agir tôt et rejoindre les clientèles dans les milieux de vie dits « universels », tels l'école et les CPE s'avèrent très certainement une stratégie nécessaire pour paver le chemin vers un mode de vie sain et actif. Ces lieux d'éducation sont cruciaux, offrant une chance égale à tous de développer leurs compétences, leurs habiletés motrices et le goût de bouger par de premières expériences de qualité encadrées par des professionnels encadrants (éducatrices, enseignant-es, etc.).

L'**ajout de temps d'éducation physique et à la santé** (ÉPS) au préscolaire, primaire et secondaire doit être considéré sérieusement dans la Stratégie, tout comme le maintien des mesures soutenant le **développement et la gratuité des activités parascolaires** au primaire et secondaire. Soutenir et accompagner l'**aménagement/réaménagement des cours d'école** pour en faire des espaces stimulants, adaptés et ouverts sur sa communauté.

C'est aussi poursuivre, voire accentuer, la **formation des intervenant-es** et de doter de **politiques d'établissements claires** pour en faire des milieux de vie où bouger au quotidien est la norme. Citons à titre d'exemple le cadre de référence *Gazelle et Potiron* pour les services éducatifs à la petite enfance.

Recommandation 2

Agir tôt via les milieux de vie « universels » (école et CPE) et avoir l'audace d'y aller de mesures massue, comme l'ajout du temps d'éducation physique et à la santé.

À ces milieux il faut désormais ajouter les camps de jour qui, pour la vaste majorité des familles d'aujourd'hui, ne sont devenus rien de moins qu'un service essentiel alors que plus de 400 000 jeunes fréquentent un camp au Québec (Grand recensement 2024-2025 fait par l'Association des Camps du Québec pour le compte du MEQ).

Bien que dans un contexte tout autre que celui de l'école, les camps devront être considérés dans la Stratégie nationale de prévention en santé comme des lieux d'éducation, de loisir et de découverte où une forte propension de jeunes se retrouve. De nombreux efforts y sont d'ailleurs consentis par nombreux partenaires pour en assurer la **qualité, la sécurité et l'accessibilité des camps** au Québec. Il nous importe de tenir en compte de ces actions comme réels outils de prévention dans la prochaine Stratégie.

Recommandation 3

Reconnaître les camps comme milieu de vie « universel » – Voir à leur accessibilité et à les accompagner dans l'amélioration de la qualité.

4.3 Les organisations de sport, loisir, activité physique et plein air

Les clubs et associations de sport, loisir, activité physique et plein air, bien que non « universels », ne serait-ce que par choix et intérêts des pratiquant-es, demeurent des lieux/moments privilégiés où les gens sont en contact avec à la fois une activité, mais aussi un groupe d'appartenance.

L'expérience qui y est vécue et son contexte ont un énorme impact sur les pratiquant-es teintant les motivations actuelles et futures de ces dernier-ères, en développant leurs compétences et leur estime de soi, en leur permettant de briser l'isolement, etc.

Lorsqu'on parle d'environnements favorables, chaque moment vécu en relation avec l'activité et ses intervenants se veut une pierre d'assise, ou non, vers un mode de vie sain et actif. Le rôle des intervenant-es et des organisations est crucial dans le développement et la livraison d'une offre/expérience de qualité.

Le secteur du sport, loisir, activité physique et plein air peine à pouvoir retenir ses ressources humaines en place et doit s'appuyer encore et toujours sur des bénévoles qui sont de moins en moins nombreux et sur lesquels reposent de plus en plus de responsabilités.

Recommandation 4

Investir concrètement et substantiellement dans le « capital humain » (professionnels et soutien à l'action bénévole) et la mission des organisations de sport, loisir, activité physique et plein air et s'en faire des alliés de la prévention primaire en santé

La faible prévisibilité du financement de nos organisations, l'absence d'indexation, depuis des décennies, le financement par projet, souvent ponctuel, ne sont que quelques exemples qui fragilisent nos organisations et le secteur à qui on demande constamment de faire plus et d'innover dans des conditions qui ne sont certes optimales. La course au « membership » générant les revenus tant nécessaires s'avère malsaine et va à l'encontre de notre souhait d'une offre diversifiée et accessible au plus grand nombre. Même son de cloche chez nos organisations dites de 2e et 3e ligne, dont les URLS et le Réseau des URLS, lesquels doivent constamment se positionner ou trouver de nouvelles niches, ne serait-ce que pour soutenir leurs frais de base.

Peut-on se donner le temps d'optimiser ce qui va bien ? De maintenir et nourrir ce qui a été développé et voir à faire mieux ? S'appuyer réellement sur l'écosystème en place. Cette pause, ce souffle, sont nécessaires pour nous permettre de camper la collaboration, la synergie et l'innovation qui feront que nous pourrons rejoindre collectivement et, surtout de façon cohérente et intentionnelle, l'ensemble de la population par nos interventions et notre offre.

Le secteur, dont le Réseau des URLS, lève la main et se dit prêt à revoir ENSEMBLE ses pratiques, à se redéfinir, à élargir et adapter l'offre sous toutes ses formes pour ainsi rejoindre les cibles que nous nous donnerons collectivement par cette Stratégie nationale de prévention en santé.

4.4 Des approches ciblées vers les populations sédentaires et vulnérables

Nous croyons évidemment à la pertinence d'identifier des clientèles particulières pour lesquelles des approches ciblées sont nécessaires. La pandémie nous a en effet démontré comment l'adoption d'un mode de vie physiquement actif est fragile, surtout auprès des populations vulnérables, alors que d'importants reculs ont été observés en très peu de temps chez ces clientèles, et ce, malgré tous les efforts consentis lors des dernières années.

Maintenir des approches/interventions populationnelles et systémiques visant l'éducation et la création d'environnements favorables doit donc demeurer au cœur de la Stratégie nationale de prévention en santé. Celles-ci permettent notamment d'atteindre une masse critique nécessaire pour créer/générer des changements durables dans nos environnements. Les approches ciblées devraient, quant à elle, nous aider à bien comprendre et à mettre en lumière les barrières qui freinent le comportement, de même que les moments charnières et de transitions, de manière à tester des interventions et à développer nos connaissances. Pour ainsi éviter le saupoudrage et l'éparpillement pour des gains extrêmement fragiles, elles doivent nécessairement s'inscrire en complémentarité et synergie avec les actions des partenaires, sinon inefficaces à plus long terme pour renverser la tendance chez la population dans son ensemble.

Voici quelques exemples pouvant s'avérer porteurs:

Mieux répondre aux besoins **des filles et des femmes** demeure un enjeu de taille, même si ce groupe, loin d'être homogène, représente tout près de 50% de la population québécoise. Dès leur plus jeune âge, des barrières et stéréotypes s'installent ayant des impacts sur l'offre qui leur est rendue disponible et conséquemment sur leurs comportements et perceptions en matière d'activité physique. Des barrières qui persistent et s'intensifient à l'adolescence, puis à l'âge adulte, menant bien souvent à l'abandon et même une perception négative à l'égard du sport et de l'activité physique.

Des organismes comme Fillactive, Égale Action et le Lab PROFEMS ont développé de belles expertises au fil des dernières années et contribuent activement à réduire ces barrières en sensibilisant les milieux et leurs intervenant-es pour des changements significatifs et durables. Bien implantées et reconnues par le milieu pour leurs expertises en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), ces organisations et le milieu gagneraient d'une stratégie d'intervention globale et concertée, ou un pilote, pour accompagner concrètement et de façon plus intensive, voire de proximité, les organismes (CPE, écoles, municipalités, organismes sportifs, etc.) déjà sensibilisés, mais qui cherchent par où commencer pour être plus diversifié et inclusif.

C'est aller plus loin que l'implantation de programmes, la sensibilisation ou le transfert de connaissances, mais bien accompagner le changement de pratiques, la mise sur pied d'une offre cohérente et adaptée, bref, la création d'un environnement favorable et durable. C'est aussi se doter d'indicateurs de performance communs et d'un modèle de changement structurant pour justement aller plus loin que l'approche déploiement de programmes.

Recommandation 5

Développer une stratégie conjointe et concertée alliant des organismes d'expertise autour d'un enjeu commun identifié (ex.: filles et femmes ou équité, diversité et inclusion) et des organismes d'accompagnement pour stimuler concrètement des changements de pratiques et en évaluer les retombées sur les milieux accompagnés

Le visage du Québec est aussi changeant de par la plus récente croissance de l'immigration. Les réalités culturelles autrefois uniques aux grands centres se transposent aujourd'hui dans toutes les régions du Québec. Ces **personnes, issues de l'immigration**, portent un vécu différent et une relation différente avec le sport, le loisir, l'activité physique et le plein air qui nous amène à repenser comment déployer l'offre et rejoindre efficacement les communautés culturelles. Ici, il importe de parfaire nos connaissances et développer nos savoirs collectifs afin de pouvoir agir de façon cohérente et pertinente auprès de cette clientèle... ces clientèles.

Il en est de même pour ce qui est de mieux connaître **les clientèles sédentaires**, leurs motivations, leurs barrières. Le virage fort nécessaire et alors justifié qui a été pris pour amener les acteurs, intervenants et décideurs à comprendre la notion d'environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie nous a peut-être quelque peu éloigné des facteurs personnels et motivationnels liés à l'adoption d'un comportement sain et actif. De nouvelles connaissances émergent et sont disponibles sur lesquels nous aurions intérêt à nous pencher pour agir sur « un et l'autre » (environnements favorables et facteurs personnels/motivationnels) et non pas « l'un ou l'autre ».

Recommandation 6

Soutenir un plan d'acquisition et de transfert de connaissances sur les clientèles sédentaires et personnes issues de l'immigration nous permettant d'aller rejoindre ces clientèles via de la sensibilisation, de l'éducation et l'adaptation des stratégies.

Réduire les inégalités en matière de santé et agir sur les déterminants sociaux de la santé chez **les populations vulnérables, les personnes vivants avec un handicap, nos aînés et les moins nantis** sont aussi à poursuivre et même à accentuer.

Les mesures d'accessibilité universelle pour un loisir accessible et inclusif, de même que leur soutien adéquat, sont bien sûr fortement encouragés pour la prochaine Stratégie nationale de prévention en santé.

L'**accessibilité aux équipements sportifs, récréatifs et adaptés**, particulièrement aux clientèles vulnérables, les familles à faible revenu et nouveaux arrivants, est crucial pour le passage à l'action et la pratique/découverte d'un sport, d'un loisir ou d'une activité physique ou de plein air. Quand on connaît le pouvoir du sport et du loisir pour en matière d'intégration sociale et communautaire, rapprocher une **offre de prêt d'équipement gratuit** à ces clientèles n'est pas un

luxé mais une nécessité. En complément des centaines de millions de dollars consentis dans les infrastructures sportives, récréatives et de plein air, un 35\$ à 50\$ pour rendre accessible gratuitement : un ballon de basket, des bâtons de marche ou un porte-bébé nous apparaît rapidement comme un bon investissement.

Qui plus est, lors de la consultation jeunesse de 2023, les jeunes consultés ont exprimé le souhait de retrouver le plaisir de bouger et proposé d'avoir accès gratuitement à plus de centres de prêts gratuits d'équipements.

Comme mentionné en introduction, la ministre Charest et son ministère annonçaient en 2022 un investissement sans précédent de 40,7M\$ sur 5 ans pour le développement de banques de prêts d'équipements gratuits. Ce grand projet aujourd'hui nommé *circonflexe - Prêt-pour-bouger* se déploie à vive allure sous l'impulsion des URLS et de son Réseau avec tout près de 500 points de services mis en place et disponibles via une plateforme en ligne en seulement deux années d'implantation. L'acceptabilité sociale au projet et l'engagement des partenaires est indéniable alors que nous nous apprêtons à communiquer plus largement vers la population et ainsi gagner en notoriété et visibilité et ainsi rejoindre nos publics cibles, dont les populations moins nanties, les familles et les gens à la découverte d'une activité. L'absence d'indication sur le soutien à moyen ou long terme au-delà de la période initiale de financement (2022-2027) nous préoccupe sérieusement, tout comme nos partenaires qui se questionnent déjà avec nous sur la pérennité du projet et le maintien à moyen terme de ce qui est à se mettre en place actuellement.

Une initiative comme *circonflexe - Prêt-pour-bouger* et des programmes complémentaires de financement comme *Population active*, qui soutient l'achat d'équipements adaptés par l'entremise de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), s'avèrent des incontournables d'une Stratégie nationale de prévention en santé souhaitant agir sur les inégalités sociales en matière de santé favorisant l'accès à la découverte sportive, récréative, et de plein air et l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

Recommandation 7

Inclure des mesures d'achats collectifs et d'accès gratuits aux équipements sportifs, récréatifs et adaptés dont *circonflexe Prêt-pour-bouger* à la Stratégie nationale de prévention en santé et y prévoir un financement conséquent pour en faire assurer son maintien dans le temps.

4.5 Les infrastructures... et le partage bien au-delà des équipements

L'appel de projets pour le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) démontre clairement les besoins criants partout au Québec avec des demandes du milieu de plus de 2,3G\$ pour un budget disponible en phase 1 de 300M\$ et des sommes annoncées sur 10 ans de 1,5G\$.

Déjà, le Québec devrait se doter d'un **portrait global des besoins en matière d'infrastructures** de loisirs et de sports. Un réel portrait permettrait non seulement au gouvernement de mieux prioriser ses choix lors d'un programme très convoité, comme le PAFIRSPA. Il permettrait également au milieu lui-même de planifier ses investissements en matière de développement et d'entretien de ses infrastructures. Plus largement, il permettrait aussi de voir les zones de complémentarité et de possible dédoublement stimulant, on l'espère, les collaborations scolaires-municipales ou entre une ville centre et ses petites municipalités adjacentes.

Les URLS accompagnent déjà les milieux dans certaines de ces réflexions et ont des outils de portrait et diagnostic accessibles pour leurs membres co-développés au sein du Réseau des URLS. C'est le cas notamment des parcs, espaces récréatifs et cours d'école via l'outil de portrait *parcours*. Reste que rien n'est systématisé provincialement et qu'aucun mandat formel n'est reconnu aux URLS qui l'ont néanmoins inclus à leurs services de par le besoin exprimé des milieux.

Avec des ressources budgétaires qui n'iront pas en grandissant et en contrepartie des besoins qui, eux, sont grandissants et des coûts qui explosent, il est plus que temps que nous ayons une vision d'ensemble et une aide à la décision fiable et objectif sur lequel s'appuyer.

Recommandation 8

Se doter d'un portrait régulier des infrastructures sportives, récréatives et de plein air au Québec comme outil d'aide à la décision pour le gouvernement, mais aussi les acteurs/décideurs du milieu (local, régional et provincial)

Au-delà du portrait, reste que nos pratiques de collaborations et certaines cultures organisationnelles un peu partout au Québec ne sont pas optimales pour favoriser l'accès aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air.

Il importe de dénouer les irritants et barrières à la **collaboration scolaire-municipales, intermunicipales**, etc., de manière à maximiser l'utilisation des infrastructures existantes, planifier des infrastructures partagées et financer leur développement et leur entretien de manière logique, structurante et durable. Souhaitons que la culture de partage d'équipements et d'achats collectifs puisse faire son chemin vers des enjeux comme celui-ci, qui perdure depuis des décennies.

4.6 La concertation... un incontournable

Le Québec est chef de file de par la multiplicité des acteurs impliqués à tous les paliers, mais surtout par les interconnexions et relations entre ces acteurs qui ont été mis en place au cours des dernières années.

Que ce soit la Table sur le mode de vie physiquement actif (TMVPA), la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) et leursendants régionaux des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV), l'animation et le financement de ces espaces se sont avérés clés dans la concertation, la synergie, la cohérence, la complémentarité et la continuité dans nos actions respectives.

Le Québec peut ainsi compter sur une pléiade de partenaires engagés et interconnectés, et ce à tous les paliers et entre les secteurs, pour agir conjointement et solidairement sur un enjeu monstre, comme l'est celui de la prévention en santé.

Le Québec a été novateur en ce sens et doit aujourd'hui s'appuyer sur ses partenaires, son écosystème unique, qu'il a pris plusieurs années à bâtir et qui lui permettra ultimement d'atteindre ses cibles ambitieuses. Cette concertation et mobilisation des acteurs est en soi une première stratégie gagnante reconnue par l'OMS, qui, trop souvent, est sous-estimée et surtout sous-financée.

Elle aura permis de tisser la toile entre nos organisations, nos réalités, et nous offrir une capacité collective cohérente capable d'une importante force de frappe et d'une grande portée. Les plans d'action communs qui ont découlé et découlent encore de ces collaborations ont un impact significatif sur le terrain. Même nos actions individuelles sont aujourd'hui plus porteuses de par les relations, la connaissance de l'autre et les réflexes collaboratifs établis ces dernières années. Ainsi, le même dollar investi dans l'écosystème d'aujourd'hui est sans contredit multiplié aisément et optimisé grâce à ce terreau fertile.

Ces espaces ont même « fait des petits » de par les relations établies, voyant naître parallèlement des coalitions qui vont aujourd'hui jusqu'à mobiliser les organismes, intervenant-es et la société civile en faveur d'investissements en prévention en santé. Une pression nécessaire et cruciale pour l'acceptabilité sociale pour nourrir les changements à venir.

Recommandation 9

Maintenir, voire accentuer, le soutien humain et financier aux Tables de concertation en saines habitudes de vie déjà en place (TMVPA, TQSA et TIR-SHV) et aux projets collectifs qui en émergent

4.7 L'accompagnement ... le nerf de la guerre

Cette vaste armée mobilisée cherche tout naturellement à faire atterrir ses expertises, ses savoirs, ses outils sur le terrain afin que se transforment les pratiques, l'offre, les environnements en conditions favorables pour l'adoption d'un mode de vie sain et actif.

Notre expérience nous dit que l'accompagnement des milieux, de ses acteurs et intervenant·es, est essentiel à l'atteinte de changements de pratiques concrets et durables. Un accompagnement de proximité, collé sur le rythme et la réalité de la partie prenante, sur ses enjeux, dans son quotidien, est ainsi davantage susceptible de produire les effets escomptés.

Par le cumul de ces petits changements, leur rayonnement et leur influence sur les autres, qui, eux aussi sont en mouvement, l'aiguille d'un changement plus grand oscillera dans la bonne direction sur nos indicateurs communs de performances, en l'occurrence la création d'environnements et politiques favorables, les changements dans les pratiques organisationnelles, les changements dans les attentes, perceptions et motivations de la population, puis on le souhaite éventuellement dans leurs comportements à court, moyen et long terme.

Les URLS sont dans cette interface comme intervenants de 2e ligne. Elles sont la porte d'entrée des besoins exprimés, le pont et la piste d'atterrissage des outils, programmes et connaissances destinés aux intervenant·es et organismes terrains. Elles sont le coffre à outils, la courroie de transmission au service des acteurs locaux et régionaux. Elles aident aux portraits, à l'analyse, à la formation et au développement des connaissances, à poser un regard critique sur les interventions, font connaître les ressources et programmes, et ce, tant en sport, loisir, activité physique et plein air.

Soutenir efficacement le capital humain à l'échelle locale et régionale, tant les professionnels que les bénévoles, c'est aussi soutenir et maintenir en place une capacité d'accompagnement des milieux via les organisations de 2e ligne, comme le sont notamment les URLS. Ces organisations sont plus souvent qu'autrement le liant nécessaire permettant l'actualisation des programmes/projets.

Recommandation 10

S'appuyer sur les mécanismes/structures d'accompagnement de 2e ligne déjà en place, telles les URLS, pour la mise en œuvre de la stratégie et allouer un soutien financier conséquent leur donnant une réelle capacité d'intervention

5. Conclusion

Indépendamment de l'accroissement incessant des coûts de santé liés à la maladie, dont plusieurs pourraient être évitables ou retardées par l'adoption de saines habitudes de vie, du vieillissement de la population, des effets ressentis de la pandémie, notamment sur les clientèles vulnérables, de l'omniprésence des écrans dans nos vies, etc., investir dans la santé de sa population et dans la prévention ne devrait pas être fait en réaction, mais bien s'inscrire dans une réelle intention.

Le Réseau des URLS salue cette première étape de consultation et l'intention du Gouvernement de se doter d'une Stratégie nationale de prévention en santé. Il est effectivement temps d'avoir le courage collectivement de prendre ce virage. C'est un changement de paradigme qui nécessite du courage, de l'audace et surtout du temps. De surcroît, l'expérience plus récente de certains pays qui ont fait de la prévention et des saines habitudes de vie leur priorité nous démontre que les résultats arrivent beaucoup plus vite qu'anticipé.

Qui plus est, le Québec ne part pas de zéro en la matière et est certes un terreau fertile de par son écosystème, la concertation, la mobilisation et l'expertise déjà en place. Si, en plus, on fait le choix tel que recommandé de s'allier concrètement l'ensemble du secteur du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air en reconnaissant son apport et en le soutenant via des investissements significatifs, alors on se donne de réelles chances de réussir.

Le gouvernement actuel nous parle d'un Québec fort où la fierté et l'innovation sont mises à l'avant-plan.

Innover, c'est placer la santé, la prévention en santé et non le traitement des maladies, comme notre héritage à nos enfants, comme peut l'être l'éducation et l'environnement. Pour atteindre nos objectifs et des changements de comportements et styles de vie, les investissements devront être massifs au départ pour donner l'électrochoc nécessaire et vraiment faire bouger l'aiguille des résultats dans la bonne direction.

Sans de tels investissements majeurs et actions concrètes, voire des mesures massues, démontrant une volonté réelle de changer les choses, fortes chances que notre secteur reste cantonné dans un rôle secondaire et non pas comme acteur principal de l'amélioration de la condition de santé de la population.

Encore une fois, le Réseau des URLS et tout le secteur levons la main et sommes prêts à revoir ENSEMBLE nos pratiques, nous redéfinir, élargir et adapter notre offre sous toutes ses formes pour ainsi rejoindre les cibles que nous nous donnerons collectivement par cette Stratégie nationale de prévention en santé.



RÉSEAU DES
URLS

Unités régionales de loisir
et de sport du Québec